

Fiche d'utilisation du sol

Commune de Gembloux

Province: Namur
 Secteur d'aménagement: NAMUR
 Statut de la commune selon le SDER: Pôle

Principales catégories d'utilisation du sol

Catégories d'utilisation du sol		2008	
		Ha	%
Terrains artificialisés	Terrains résidentiels	778	8,1
	Terrains occupés par des commerces, bureaux et services	52	0,5
	Terrains occupés par des services publics et équipements communautaires	62	0,6
	Terrains à usage de loisirs et espaces verts urbains	47	0,5
	Terrains occupés par des bâtiments agricoles	70	0,7
	Terrains à usage industriel et artisanal	118	1,2
	Terrains dévolus au transport	27	0,3
	Carrières, décharges et espaces abandonnés	2,9	0
	Bâtiments spéciaux	2,8	0
	Sous-total	1.159	12,0
Terrains non artificialisés	Terres cultivées et cultures permanentes	5.633	58,4
	Prés et pâtures	1.397	14,5
	Forêts, bois et production de "sapins de Noël"	756	7,8
	Terres vaines et vagues	196	2,0
	Milieux naturels non exploités	11	0,1
	Plans d'eau et principaux cours d'eau	22	0,2
	Sous-total	8.016	83,1
Terrains non cadastrés ou de nature inconnue (voiries, cours d'eau...)		470	4,9
Total		9.645	100

Remarques : les valeurs non existantes sont symbolisées par un tiret ("-"), de même que les valeurs de pourcentage inférieures à 0,1 % (non significatives) sont indiquées par la valeur "0". Cette remarque est d'application pour tous les tableaux de cette fiche.

L'ensemble des calculs est réalisé sur la base des natures cadastrales issues de la matrice cadastrale et du PLI V07 du 1er janvier 2008 ainsi que de la version coordonnée vectorielle du plan de secteur de février 2008.

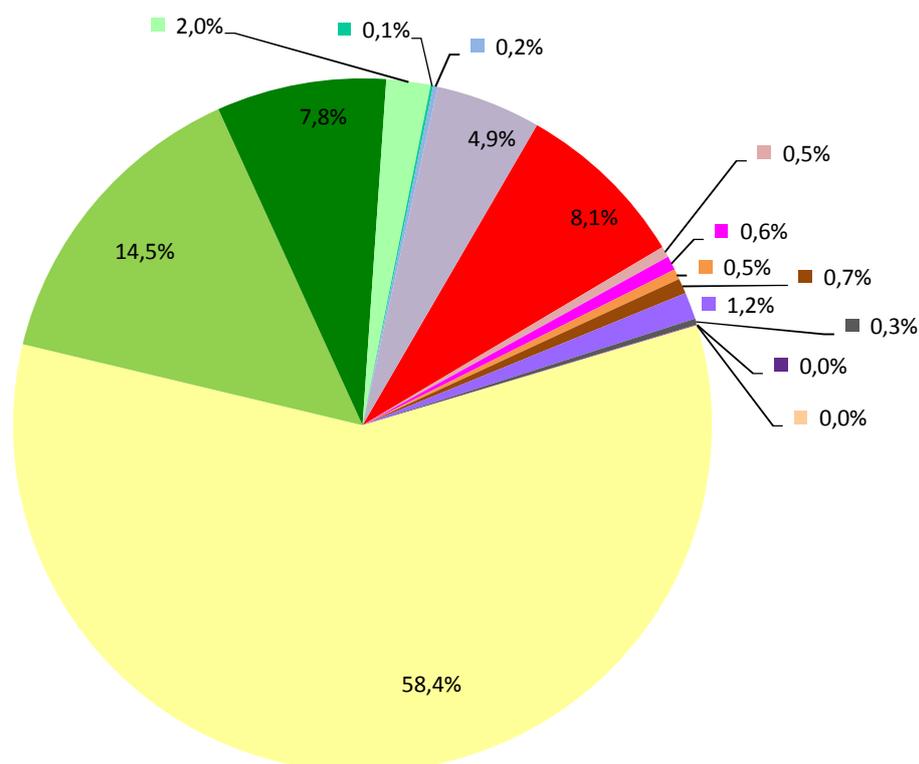
Une **note méthodologique** détaille les données utilisées ainsi que les analyses réalisées. Sa lecture est hautement recommandée afin d'interpréter au mieux les résultats.

Notons que la **fiche régionale** offre une description détaillée de la répartition de l'utilisation du sol sur l'ensemble du territoire wallon. Les commentaires émis permettent au lecteur d'interpréter au mieux les chiffres présentés dans cette fiche communale et fournissent un point de comparaison.

Sources : SPW/DGO4 et SPFF/ACED

Calculs : CPDT (CREAT/UCL & Unité de géomatique/UCL)

Catégories d'utilisation du sol (2008)

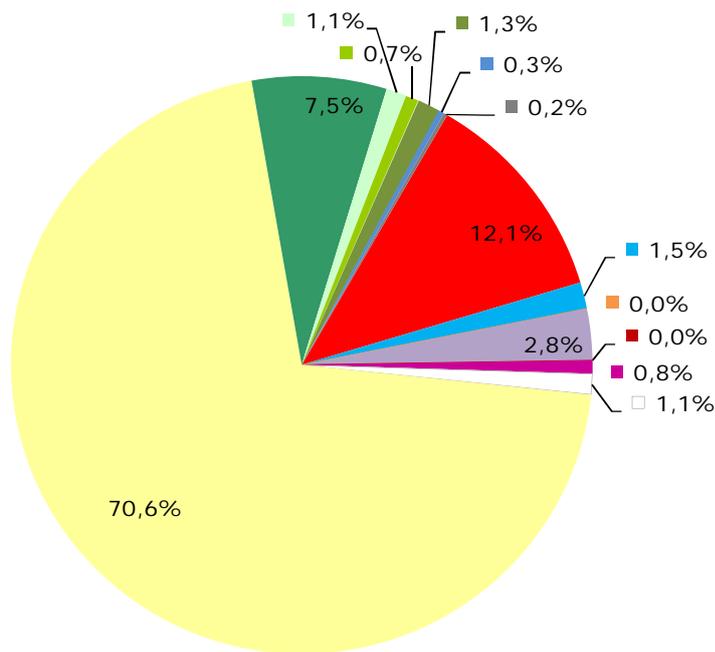


- Terrains résidentiels
- Terrains occupés par des commerces, bureaux et services
- Terrains occupés par des services publics et équipements communautaires
- Terrains à usage de loisirs et espaces verts urbains
- Terrains occupés par des bâtiments agricoles
- Terrains à usage industriel et artisanal
- Terrains dévolus au transport
- Carrières, décharges et espaces abandonnés
- Bâtiments spéciaux
- Terres cultivées et cultures permanentes
- Prés et pâtures
- Forêts, bois et production de "sapins de Noël"
- Terres vaines et vagues
- Milieus naturels non exploités
- Plans d'eau et principaux cours d'eau
- Terrains non cadastrés ou de nature inconnue (voiries, cours d'eau...)

Zones d'affectation du plan de secteur

Affectations du plan de secteur		Ha	%
Zones destinées à l'urbanisation	Zones d'habitat	1.163	12,1
	Zone de services publics et d'équipements communautaires	144	1,5
	Zone de loisirs	-	-
	Zones d'activité économique	275	2,8
	Zone d'aménagement communal concerté à caractère industriel	-	-
	Zone d'extraction	74	0,8
	Sous-total	1.655	17,2
Zone d'aménagement communal concerté		109	1,1
Zones non destinées à l'urbanisation	Zone agricole	6.812	70,6
	Zone forestière	720	7,5
	Zone d'espaces verts	107	1,1
	Zone naturelle	71	0,7
	Zone de parc	121	1,3
	Plan d'eau	29	0,3
	Sous-total	7.861	81,5
Zone blanche		20	0,2
Total		9.645	100

Le code wallon de l'aménagement du territoire, de l'urbanisme et du patrimoine (CWATUP) distingue des zones destinées à l'urbanisation (ZDU) et des zones non destinées à l'urbanisation (ZNDU). Les zones d'aménagement communal concerté (ZACC) peuvent être destinées, totalement ou en partie, à l'urbanisation ou non.



Les superficies des zones d'affectation du plan de secteur se basent sur la version coordonnée vectorielle de février 2008 qui inclut les différentes révisions de plan de secteur adoptées définitivement par le Gouvernement wallon. Pour plus d'information, le lecteur peut se référer au site de la DGO4 (<http://developpement-territorial.wallonie.be/PDS.html>).

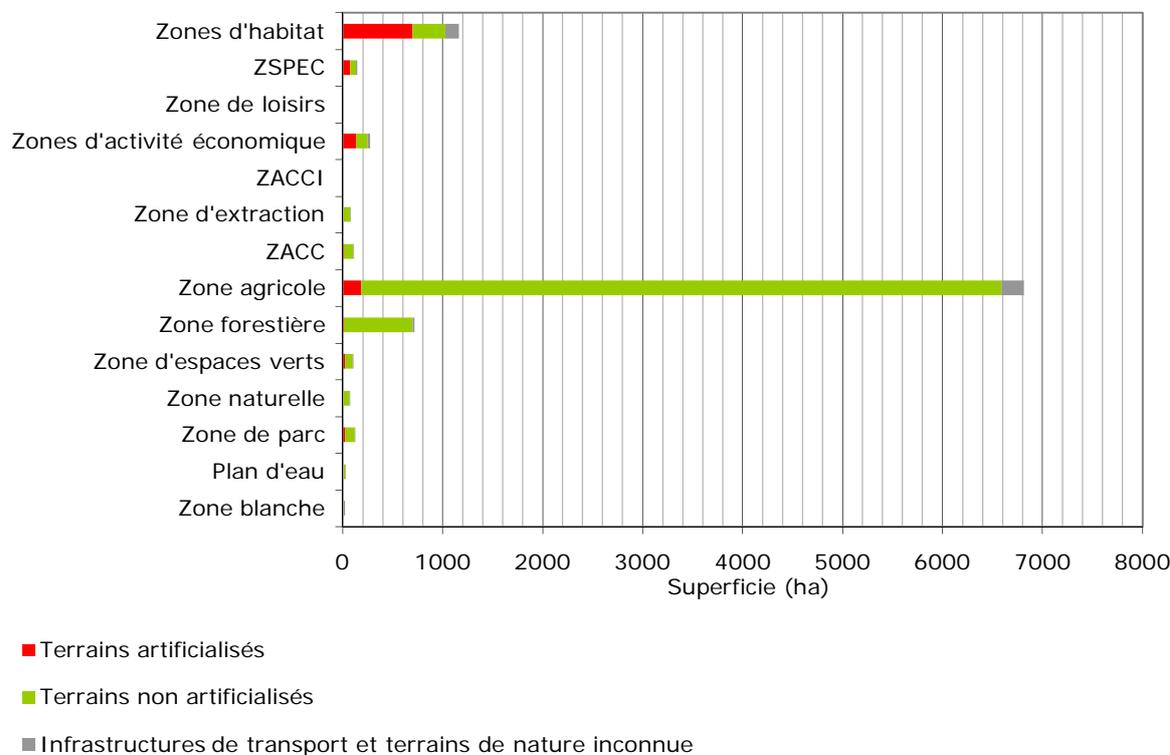
Caractère artificialisé des zones d'affectation du plan de secteur

Année 2008

Affectations du plan de secteur		Terrains artificialisés		Terrains non artificialisés		Autres		Total (ha)
		Ha	%	Ha	%	Ha	%	
Zones destinées à l'urbanisation	Zones d'habitat	700	60,2	323	27,8	139	11,9	1.163
	Zone de services publics et d'équipements communautaires	73	50,6	58	40,3	13	9,1	144
	Zone de loisirs	-	-	-	-	-	-	-
	Zones d'activité économique	131	47,8	115	41,8	29	10,4	275
	Zone d'aménagement communal concerté à caractère industriel	-	-	-	-	-	-	-
	Zone d'extraction	1,0	1,4	71	95,7	2,2	2,9	74
	Sous-total	906	54,7	567	34,2	183	11,0	1.655
Zone d'aménagement communal concerté		11	10,3	94	86,3	3,7	3,4	109
Zones non destinées à l'urbanisation	Zone agricole	186	2,7	6.403	94,0	223	3,3	6.812
	Zone forestière	11	1,5	686	95,3	24	3,3	720
	Zone d'espaces verts	20	18,7	78	72,7	9,2	8,6	107
	Zone naturelle	2,8	3,9	65	91,9	3,0	4,2	71
	Zone de parc	21	17,0	97	79,6	4,1	3,4	121
	Plan d'eau	2,2	7,5	22	75,8	4,8	16,7	29
	Sous-total	242	3,1	7.351	93,5	267	3,4	7.861
Zone blanche		0,5	2,6	3,2	16,4	16	81,0	20
Total		1.159	12,0	8.016	83,1	470	4,9	9.645

La catégorie « autres » correspond aux terrains non cadastrés ou de nature inconnue.

Caractère artificialisé des zones du plan de secteur (2008)



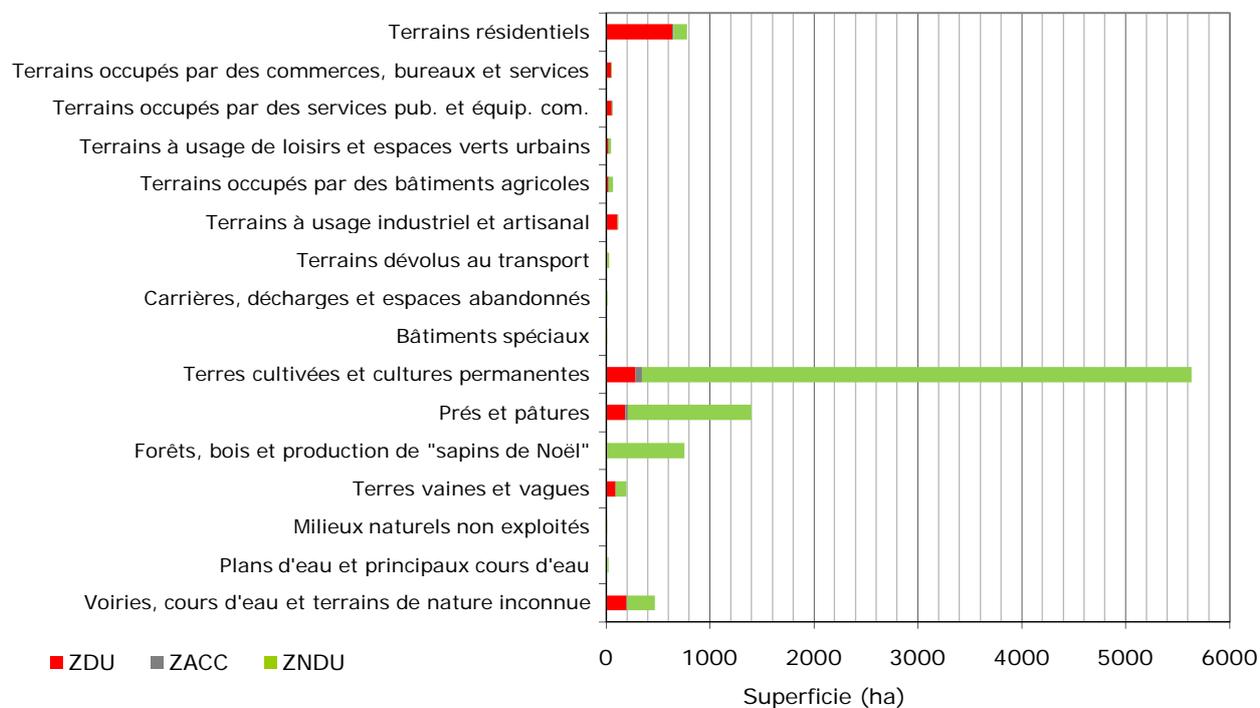
Le graphique indique, pour chaque zone du plan de secteur, la superficie de terrains artificialisés (rouge), de terrains non artificialisés (vert) ou d'infrastructures de transport et terrains de nature inconnue (gris).

Répartition des catégories d'utilisation du sol selon le plan de secteur

Année 2008

Catégories d'utilisation du sol		ZDU		ZACC		ZNDU		Total (Ha)
		Ha	%	Ha	%	Ha	%	
Terrains artificialisés	Terrains résidentiels	639	82,2	9,1	1,2	130	16,7	778
	Terrains occupés par des commerces, bureaux et services	46	89,2	-	-	5,5	10,7	52
	Terrains occupés par des services publics et équipements communautaires	56	90,1	0,3	0,5	5,8	9,4	62
	Terrains à usage de loisirs et espaces verts urbains	22	45,9	0,2	0,4	25	53,7	47
	Terrains occupés par des bâtiments agricoles	20	29,1	0,6	0,8	49	70,1	70
	Terrains à usage industriel et artisanal	109	92,3	0,1	0,1	8,9	7,6	118
	Terrains dévolus au transport	12	44,3	0,8	3,1	14	52,6	27
	Carrières, décharges et espaces abandonnés	-	-	-	-	2,9	100	2,9
	Bâtiments spéciaux	2,0	70,4	-	-	0,8	29,6	2,8
	Sous-total	906	78,1	11	1,0	242	20,9	1.159
Terrains non artificialisés	Terres cultivées et cultures permanentes	284	5,0	63	1,1	5.286	93,8	5.633
	Prés et pâtures	182	13,0	28	2,0	1.187	85,0	1.397
	Forêts, bois et production de "sapins de Noël"	11	1,5	1,1	0,1	743	98,4	756
	Terres vaines et vagues	90	46,0	1,5	0,8	105	53,2	196
	Milieus naturels non exploités	1,7	14,9	-	-	9,5	85,1	11
	Plans d'eau et principaux cours d'eau	1,5	6,6	-	-	21	93,4	22
	Sous-total	570	7,1	94	1,2	7.351	91,7	8.016
Voiries, cours d'eau et terrains de nature		199	42,3	3,7	0,8	267	56,9	470
Total		1.675	17,4	109	1,1	7.861	81,5	9.645

Répartition des catégories d'utilisation du sol selon le plan de secteur (2008)



Le graphique identifie, pour chaque catégorie d'utilisation du sol, la superficie de terrains localisés dans les zones destinées à l'urbanisation (ZDU - rouge), les zones d'aménagement communal concerté (ZACC - gris) ou les zones non destinées à l'urbanisation (ZNDU - vert).